

REUNION D'INFORMATION du 25/06/2025

1. OBJET DE LA REUNION

Réunion d'information auprès de la population en vue d'expliquer les aménagements projetés et les incidences sur le quotidien en phase « chantier ».

Public présent : entre 90 et 100 personnes selon estimation mairie.

Points abordés :

- Présentation des travaux d'ensemble
- Objectifs et principes de l'aménagement
- Spécificités des travaux menés par l'Agglomération de la Rochelle
- Planification prévisionnelle
- Incidences des travaux sur le quotidien
- Questions diverses

2. OBJECTIFS DE L'AMENAGEMENT ET PRINCIPES

Objectifs de l'aménagement :

- Proposer un cheminement piéton réglementaire, clairement identifiable par les usagers ;
- Conserver ce cheminement même au niveau de la zone à faible emprise
- Mise en place d'un alternat
- Ordonnancer le stationnement
- Recalibrer la voirie circulée (largeur section courante 5,50m)
- Proposer une zone de rencontre à vitesse modérée aux abords de la salle municipale (différenciation des matériaux de surface)
- Améliorer la gestion des eaux pluviales en favorisant l'infiltration des eaux au plus près

3. SPECIFICITES DES TRAVAUX MENES PAR L'AGGLOMERATION DE LA ROCHELLE

- Reprises ponctuelles réseaux d'alimentation en eau potable et d'évacuation des eaux usées ;
- Reprise sur le réseau de collecte des eaux pluviales menée dans une politique plus globale de gestion intégrée des eaux pluviales favorisant l'infiltration des eaux au plus proche de leur point de chute (cf schéma directeur et travaux déjà menés sur la Commune).

4. PLANNING PREVISIONNEL

La consultation des entreprises est en cours.

Le présent planning prévisionnel :

- reste tributaire d'une consultation fructueuse ;
- sera affiné après attribution du marché auprès d'une entreprise de travaux.

- Démarrage travaux Agglomération de la Rochelle Mi-septembre 2025 Durée : 1 mois
- Démarrage travaux Commune Mi-octobre 2025 Durée : 5 mois
- Arrêt du chantier pendant les fêtes de Noël
- Fin des travaux estimée (hors plantations) Mi-mars 2026

5. INCIDENCES DES TRAVAUX SUR LE QUOTIDIEN

Les emprises disponibles ne permettent pas de travailler en sécurité en maintenant la circulation

Les travaux se feront sous route barrée

Les travaux vont avoir des incidences sur le quotidien des riverains. Il convient d'anticiper au maximum les demandes.

Incidences « personnelles »

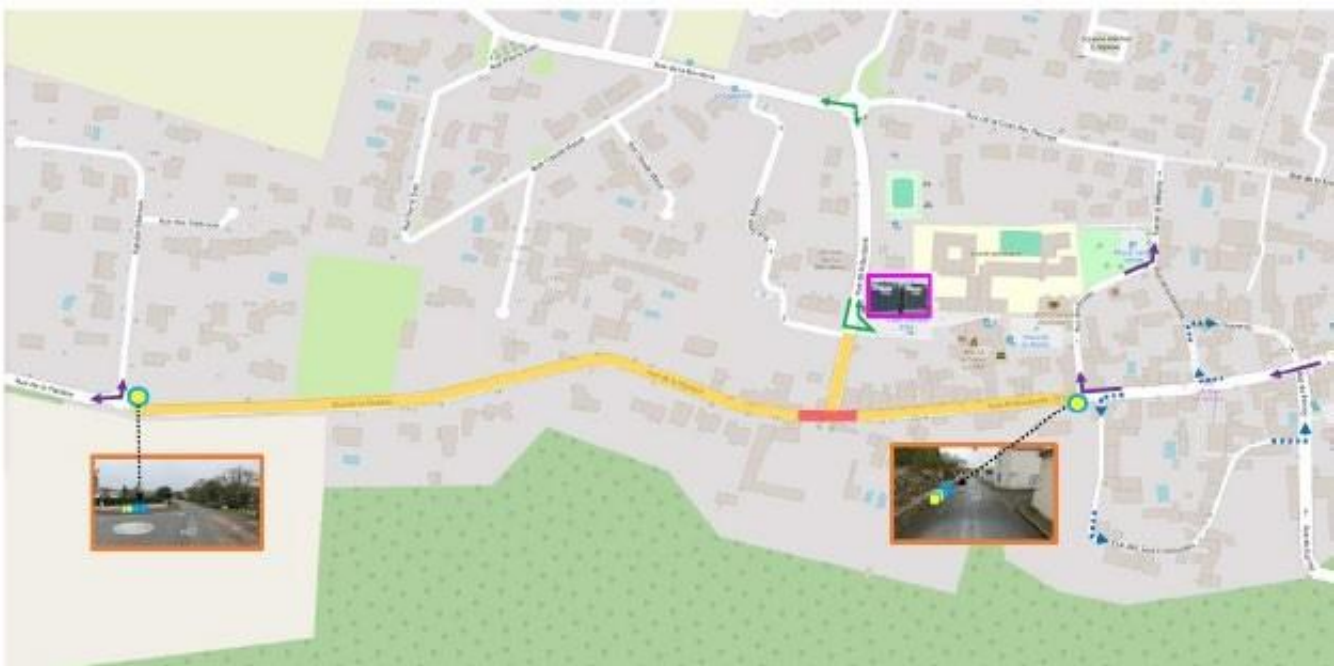
- Coordination à prévoir pour livraisons de fuel, bois...
- Coordination à prévoir pour impératifs médicaux (passage quotidien infirmier...)
- Travaux ?...
- Stationnement : utilisation des parkings de l'école et de la place de la Liberté. Questionnement sur le branchement des véhicules électriques.
- Sujétions spécifiques chantier : phasage dans la réalisation des bordures et gestion des accès rue des 7 Cheminées

Incidences sur le ramassage scolaire

- Analyse des incidences en cours avec la CDA de la Rochelle. Ce point doit être finalisé avant communication aux administrés.

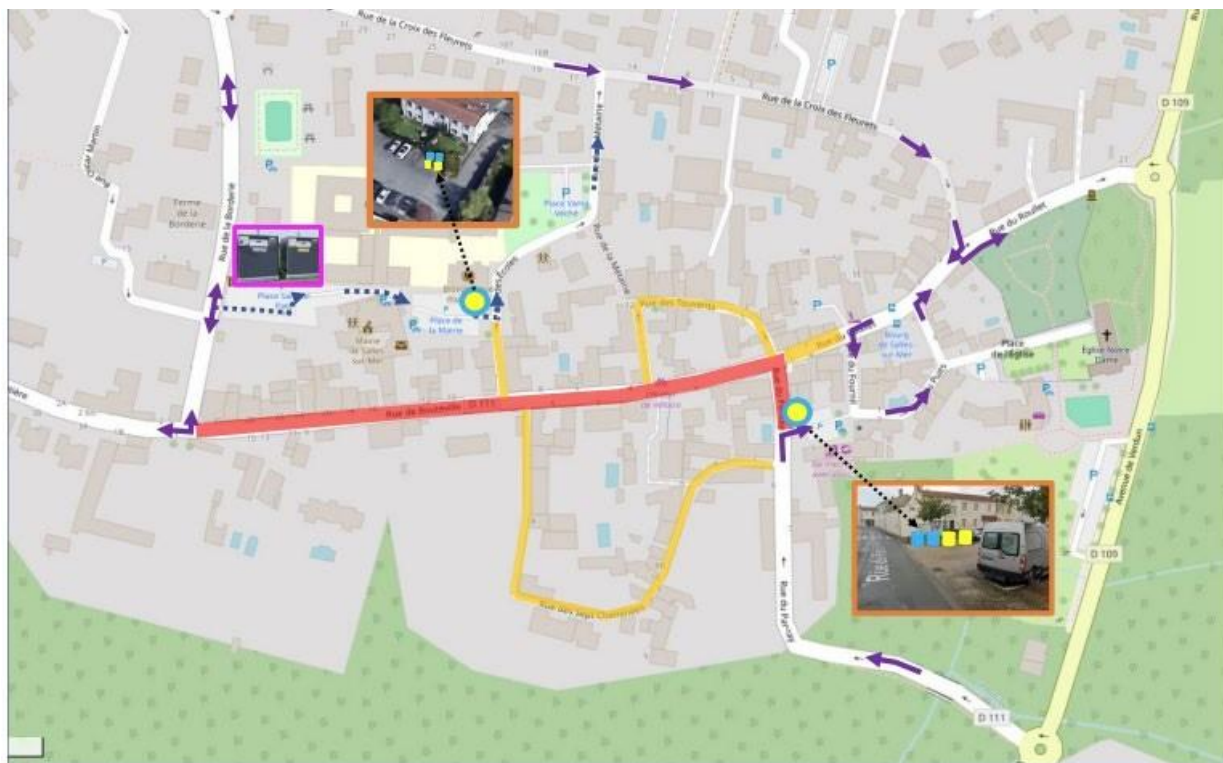
Incidences sur la collecte des déchets

- De mi-septembre à mi-octobre 2025 (travaux CDA) : blocage du carrefour de la Platière
2 points de regroupement envisagés (cf schéma ci-dessous)



- De mi-octobre 2025 à mi-mars 2026 : le carrefour de la Platière sera ouvert uniquement pour le camion de collecte des déchets.

Pour les riverains de la rue Bouteville : il est envisagé 1 point de regroupement place de la Liberté + 1 point de regroupement au niveau du parking de l'école.



Incidences sur la circulation

Incidences sur la circulation

- ⇒ RD111 déjà soumise à des restrictions de circulation pour les PL (limitation à 7,5T côté Ouest et limitation à 3,5T côté Sud-Est rue du Panzay)

⇒ **Pas d'incidence sur le trafic PL de transit**

- ⇒ Route barrée à 200m au giratoire de la rue de la Borderie
Indication commerces et centre bourg
- ⇒ Carrefour barré au niveau de la rue de la Platière
- ⇒ Indication de route barrée à 2,5km au niveau du carrefour avec la RD202 (route de la Jarne)
- ⇒ Sens interdit sauf riverains rue du Panzay
- ⇒ Mise en double sens de la rue du Roulet
Indication commerces et centre bourg



6. QUESTIONS DIVERSES

La parole a été laissée aux administrés pour laisser libre cours aux questions diverses.

Problématique de la vitesse des usagers

Thématique récurrente des questions posées, les riverains font part d'une vitesse excessive des usagers.

L'aménagement devrait induire une réduction de la vitesse pratiquée via le rétrécissement de la chaussée circulée, la borduration des espaces, la mise en place d'un alternat et la création d'une zone de rencontre.

Cependant, l'aménagement (quel qu'il soit) ne pourra empêcher totalement les comportements à risque de certains usagers.

Pour « casser » un peu plus la vitesse, les administrés proposent de positionner 2 places de stationnement au droit des numéros 26 et 28 (en remplacement de celles prévues devant les numéros 13 et 15). Cette proposition tend à recréer un effet chicane vis-à-vis des autres places.

⇒ Cette proposition sera étudiée par la maîtrise d'œuvre.

Les autres propositions faites ayant trait à la confection de plateaux ralentisseurs, feux récompenses... ne seront pas étudiées plus avant (pas de retours d'expérience probants à l'échelle du Département).

Circulation rue des 7 Cheminées et accès riverains

La rue des 7 Cheminées sera mise en double sens et ne sera ouverte que pour les riverains.

Les accès riverains sont complexes à gérer notamment lors du coulage et séchage des bordures. Pour ce faire, il est prévu un coulage en 2 phases.

L'anticipation des besoins et une bonne communication avec le chef de chantier sera indispensable.

Base-vie

La base-vie (à compter de la mi-octobre) était initialement prévue place de la Liberté.

Certains administrés demandent que cette base-vie soit délocalisée pour ne pas le stationnement des commerces.

L'idée d'un repositionnement rue du Panzay (juste en dessous de la rue des 7 Cheminées) est évoquée.

Fleurissement des espaces

Lorsque cela est possible techniquement, des administrés s'interrogent sur la possibilité d'avoir des petites réservations en pied de façade pour y planter des plantes grimpantes type rosiers.

Cette proposition sera étudiée avec la Commune notamment pour la partie entretien (engagement du riverain...).

Suites à donner

Réunion en septembre à prévoir.